

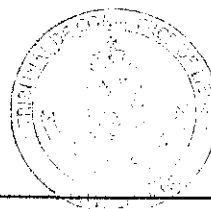


Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17096188



26 JUIN 2017

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 418.787.404

Dénomination

(en entier) : **Association Sportive de l'Enseignement Universitaire et Supérieur**

(en abrégé) : **A.S.E.U.S.**

Forme juridique : asbl

Siège : Allée du Bol d'Air 13/3, 4031 Angleur

Objet de l'acte : Modification de la composition du Conseil d'Administration

Extraits du procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ASEUS du 27 mars 2017

Vérifications des mandats

Le Président annonce à l'assemblée la réception des attestations de Monsieur Pierre Demars pour HENALLUX et de Madame Nathalie Clignet pour ULg – Liège les désignant officiellement en qualité de Délégués de leurs CSES.

Les candidatures proposées sont approuvées à l'unanimité et les mandats sont ainsi validés.

Monsieur Pierre Demars remplace donc à dater de ce jour Monsieur Bernard Lanotte dans ses fonctions d'administrateur représentant l'HENALLUX.

Madame Nathalie Clignet devient l'administratrice représentant l'ULg Liège.

Fait à Angleur, le 22 juin 2017 en deux exemplaires.

Représentant valablement l'association, Monsieur Baudson Cédric, en sa qualité d'administrateur.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature